

# Algérie-Europe Au-delà de la sécurité et du commerce

Smaïl Goumeziane

*Les négociations pour un accord de libre-échange entre l'Algérie et l'Union européenne n'en finissent pas. Au point qu'on se demande si cette situation n'arrange pas certains des interlocuteurs au sud et au nord de la Méditerranée, davantage préoccupés par les questions de sécurité liées aux intérêts purement commerciaux. En effet, alors que la situation sécuritaire demeure inquiétante en Algérie, les rapports commerciaux sont toujours au beau fixe pour la plupart des pays de l'Union européenne.*

**M**algré une diminution significative des actions terroristes depuis la trêve décidée par l'AIS (l'Armée Islamique du Salut, la branche armée du FIS) dès la fin 1997, parachevée par la loi sur la Concorde civile de début 2000 et sa cohorte de "repentis", la situation sécuritaire demeure des plus inquiétantes, avec une moyenne de plus de 100 morts par semaine.

## Le primat du sécuritaire sur le politique

Depuis le début de l'été, on assiste même à une recrudescence des attentats. L'un des plus terribles fut le massacre, en pleine saison estivale, de la famille d'un enseignant de l'Université de Bab Ezzouar, de retour de la plage dans les environs de Jijel à l'est du pays. Tout porte à croire qu'il y a une régénération du terrorisme puisque la nouvelle montée de violence touche pratiquement toutes les régions et qu'on signale même la reconstitution de certains maquis.

Du côté des autorités on continue de minimiser les faits, histoire de confirmer les bienfaits de la loi sur la Concorde civile. Abdelaziz

Bouteflika, le Président algérien, en vient ainsi à comparer ces "résidus" de violence à la situation de l'Irlande du Nord. Plus encore, il a déclaré à une chaîne de télévision nipponne : "Il n'y a pas plus d'insécurité en Algérie qu'il n'y en a au Japon. L'une des tactiques qui ont été utilisées ces dernières années, c'est de surprendre le Tiers-monde par ces concepts nouveaux auxquels il n'était pas habitué (tels) la démocratie, le pluralisme, les droits de l'homme, la sécurité". Plus récemment encore on en est même arrivé à comparer le nombre des victimes du terrorisme et celui des victimes des accidents automobiles pour en conclure que la route tue plus que le terrorisme. Et voilà les massacres et autres attentats réduits au chapitre des faits divers.

Face à cela, du côté de l'Union européenne, quelle est l'approche développée ? Le partenariat proposé aux pays du Maghreb par la Déclaration de Barcelone du 28 novembre 1995, dans son volet politique et sécuritaire, ne comporte que quelques principes devant régir les rapports entre les Etats de l'espace euro-méditerranéen : Agir conformément à la charte des Nations unies, démocratiser leurs institutions politiques, respecter les droits de l'Homme et les libertés fondamentales, combattre et prévenir le terrorisme, instituer des mesures de confiance et de sécurité en vue d'établir un espace de paix et de stabilité en Méditerranée.

Dans la réalité, ce volet est pratiquement vidé de toute sa substance pour n'être réduit qu'à son aspect le plus strictement sécuritaire, ignorant le caractère global de la lutte contre ce phénomène contenu dans l'ensemble des principes retenus. Même ainsi réduit, l'aspect sécuritaire n'entraîne en fait aucun engagement juridique des uns et des autres, ni aucune obligation de résultat, encore moins de sanction particulière. On en est ainsi réduit aux sempiternelles réunions de concertations annuelles sur la sécurité en Méditerranée.

Dès lors, le sécuritaire devient, en pratique, le seul élément qui structure les relations entre l'Algérie et l'Union européenne. Du côté de l'Union, on redoute une propagation du terrorisme dans les autres pays du Maghreb, plus proches géographiquement de l'Europe, voire même son développement sur le territoire européen. Plus prosaïquement, on a également besoin de paix dans toute la région de façon à sécuriser les approvisionnements énergétiques de l'Europe du Sud. On se contente alors de développer une stratégie du double *containment* : terroriste et migratoire.

Pour faire face au "péril vert", on met en place des plans anti-terroristes dans plusieurs pays de l'Union, tandis qu'on aide en équipe-

ments et assistance en matière de sécurité le pouvoir en place en Algérie. Mais au-delà, c'est toute la question de l'immigration maghrébine qui se modifie : après la fermeture totale, puis la réouverture partielle de certains consulats de pays européens, on assiste à une limitation toujours aussi drastique des visas pour les ressortissants maghrébins voulant se rendre en Europe. Seuls les commerçants semblent un peu mieux traités.

En retour, du côté algérien, les visas sont également donnés au compte-gouttes, notamment pour les journalistes, et les quelques étrangers qui se rendent dans le pays sont accompagnés sous bonne garde dans les endroits où ils doivent se rendre. Même les délégations parlementaires, ou celles des ONG, subissent ce traitement, lorsqu'elles désirent rencontrer leurs homologues ou certains représentants de l'opposition politique ou de la société civile.

### **Une logique commerciale contraire au développement**

Au plan économique et financier, l'ambition de la Déclaration de Barcelone est de construire une "zone de prospérité partagée", autrement dit une zone de libre-échange (ZLE). A terme, cela devrait s'accompagner de l'amélioration des conditions de vie des populations, grâce à la réduction des écarts de développement entre les pays de la rive nord de la Méditerranée et ceux de la rive sud. Or, force est de constater que le fossé entre ces deux rives ne cesse de se creuser, car la logique commerciale continue de s'imposer à toute autre considération. Selon des scénarios prospectifs, même avec des taux de croissance de 5% en moyenne dans la rive sud pendant dix ans, l'écart de richesse entre l'Europe et les pays arabes, actuellement de un à 10, pourrait atteindre de un à 20 en 2010, horizon de la mise en place de la ZLE.

Aujourd'hui, malgré la situation sécuritaire, les échanges de l'Algérie et de l'Union européenne demeurent élevés. Mais ceux-ci représentent toujours plus de 65% de tous les échanges extérieurs de l'Algérie. L'Europe est plus que jamais le premier fournisseur et le premier client de l'Algérie. Cependant, les exportations de celle-ci sont toujours constituées à plus de 97% d'hydrocarbures alors qu'elle importe d'Europe principalement des équipements, des produits pharmaceutiques et des biens agroalimentaires. Les exportations algériennes hors hydrocarbures sont à ce point insignifiantes que la place pour les éventuels conteneurs dans les ports du pays est inexistante

malgré la demande expresse formulée par les candidats au marché de l'Union.

Dans ces échanges, la part de la France demeure prépondérante (plus de 25% des importations algériennes) et de plus en plus déséquilibrée en faveur de l'Hexagone, dont l'excédent commercial avec l'Algérie dépasse les six milliards de francs en 1999.

A l'importation, la question lancinante de la dette extérieure de l'Algérie (dont l'encours est de 30 milliards de dollars) contraint le pays à utiliser 50% de ses recettes d'exportations annuelles pour le remboursement du service de cette dette, soit cinq milliards de dollars, correspondant à 13% de son produit intérieur brut (PIB). Par ailleurs, pour maintenir la capacité de remboursement de l'Algérie et éviter toute mauvaise surprise en cas de chute brutale des prix pétroliers, le FMI a contraint le pays à relever et maintenir un niveau élevé de réserves en devises. C'est désormais chose faite, avec un montant supérieur à six milliards de dollars. De ce fait, les importations restent comprimées, malgré l'embellie pétrolière, autour de 8 à 9 milliards de dollars, ce qui ne manque pas de réduire une demande sociale déjà fortement ébranlée par la crise économique qui perdure, et de ralentir un peu plus l'évolution de la production dans les secteurs hors hydrocarbures.

La réduction des importations touche principalement les biens et consommables nécessaires à l'appareil de production national hors secteur pétrolier et gazier. Les équipements importés concernent principalement ce dernier secteur, qui absorbe à lui seul plus de cinq milliards de dollars d'investissement par an, soit près de 40% des investissements du pays, alors même que l'investissement y est tombé à moins de 27% du PIB. La part de l'investissement privé, censée augmenter avec le processus de réformes (ce qui en dit long sur ce processus) n'en finit pas de se réduire comme peau de chagrin. De nombreuses ressources financières sont plutôt englouties dans la sphère commerciale spéculative, à forte rotation de capital et à rentabilité maximale. D'où la prolifération des sociétés dites d'*import-import* et la prédominance des relations commerciales à courte vue.

*"On veut faire de nous de simples importateurs, affirme avec colère un responsable industriel privé. C'est un scandale, alors qu'on tourne avec des niveaux de stocks de matières premières au plus bas, ne dépassant pas quelques jours. Mais on ne se laissera pas faire."*

Quant aux investisseurs étrangers, on les attend toujours. Hors hydrocarbures, peu de candidats. D'ailleurs les investissements

directs étrangers (IDE) en provenance de l'Union européenne sont négligeables. Ils représentent quelques centaines de millions de dollars. Au niveau de tout le Maghreb, cela veut dire moins de trois pour cent de tous les IDE de l'Europe dans le monde. Il est vrai que pour l'Algérie le risque pays reste élevé malgré cette fameuse logique sécuritaire (ou à cause d'elle). La nomination récente d'Abdelaziz Belkhadem, proche des milieux islamo-conservateurs, au poste de ministre des Affaires étrangères signifie-t-elle qu'Alger va désormais rechercher les ressources financières tant espérées du côté des pays du Moyen-Orient, renfloués par l'embellie pétrolière ?

Pour le futur, l'accord de libre-échange en cours de négociation avec l'Union européenne suffira-t-il donc à dissiper les malentendus et à régler le problème ? On peut en douter. Les privatisations traînent et se négocient de façon non transparentes sur fond de rivalités entre les protagonistes nationaux. Le dernier épisode de cette lutte est la démission, le 26 août 2000, du Premier ministre Ahmed Benbitour en profond désaccord sur cette question avec les "hommes du Président", et son remplacement par Ali Benflis, jusque-là directeur de campagne d'Abdelaziz Bouteflika, puis directeur du cabinet présidentiel. Il en est de même du programme de mise à niveau des industries nationales censé permettre à celles-ci d'affronter la concurrence internationale. Compte tenu de la durée probable du processus, des montants financiers insuffisants qui y seront consacrés et du nombre réduit des entreprises en mesure d'être concurrentielles à la suite d'un simple processus de mise à niveau, il est fort probable que nombre des entreprises concernées disparaîtront purement et simplement. Dans la Tunisie voisine, on estimait dès sa mise en oeuvre qu'un tel processus conduirait à la fermeture de deux usines tunisiennes sur trois. Cette évolution, en Algérie, ne ferait alors qu'amplifier une crise sociale qui a déjà atteint le seuil de l'intolérable.

### **Une fracture sociale insupportable**

L'érosion du pouvoir d'achat et le chômage ont atteint des proportions alarmantes. Les revenus ont diminué de moitié en 10 ans. Aujourd'hui, un tiers des salariés touche moins de 600 francs par mois. Selon le Conseil National Economique et Social (CNES), sept millions de personnes, soit 23% de la population, vivent en deçà du seuil de pauvreté avec un revenu journalier inférieur à un dollar. Si l'on considère un revenu de deux dollars par jour, ce sont 14 millions

de personnes, soit plus de 40% de la population, qui sont en deçà du seuil de pauvreté. La situation est aggravée par un chômage endémique qui, selon le CNES, touche entre 33 et 40% de la population active, soit le taux du début des années 1960. Parmi ces chômeurs, 80% ont moins de 30 ans, et les femmes sont touchées à plus de 50%. Chez les pauvres le taux est aussi de 50%, ce qui a entraîné l'écllosion rapide d'une économie informelle qui représente désormais près de 30% du PIB et 17% de l'emploi non agricole. Plus simplement, dans l'Algérie de l'an 2000, un algérien tente de faire vivre sept personnes en moyenne.

L'éducation et la santé sont également cause de grands soucis pour la plupart des Algériens. La massification des effectifs est réelle, mais l'échec scolaire frappe 65 à 75% des enfants. Le taux de déperdition, entre le début de l'école fondamentale et la fin du secondaire est de 95%. Le taux de " réussite " finale est donc de cinq pour cent soit deux fois moins qu'en Tunisie. Pour ces raisons, les déperditions annuelles sont de 500 à 600 000 élèves. Depuis quelques années, on assiste même à un recul du niveau général de scolarisation et au développement des écoles privées, censées corriger les incohérences de l'éducation publique. Cette tendance suit de près la chute des dépenses publiques d'éducation dans le budget de l'Etat, pour cause d'ajustement structurel.

En matière de santé, la situation n'est guère plus enviable. Selon le CNES, une famille sur cinq souffre de malnutrition. Les maladies et autres épidémies qu'on pensait éradiquées réapparaissent (tuberculose, diphtérie, rougeole, choléra...) et progressent dangereusement. La consommation des antidépresseurs a été multipliée par quatre en quelques années. Les suicides sont de plus en plus nombreux, au point que les députés s'en sont tout récemment émus. Malgré la flambée des prix des médicaments, les dépenses de santé privées ont été multipliées par 32 en moins de 10 ans. Alors que les dépenses publiques continuent de chuter, pour les mêmes raisons que celles de l'éducation.

Le surpeuplement des logements atteint des seuils dramatiques. Alors que la production de logements est insignifiante (80 000 par an, alors que les besoins sont estimés à plus de un million), les crédits attribués au secteur ont baissé de moitié. Désormais le taux d'occupation moyen par logement est de huit personnes. Dans la réalité, des familles de 15 à 20 personnes continuent de s'entasser dans des appartements exigus et vétustes. La vétusté des logements est estimée à 52%

par le CNES. Celui-ci estime par ailleurs à 518 000 le nombre des bidonvilles, tout en précisant que ce chiffre est probablement plus élevé dans la réalité. Dès lors, ce sont près de trois millions de personnes qui vivent dans des taudis. Résultat de toute cette promiscuité, l'âge moyen au mariage a grimpé à 31 ans pour les hommes et à 29 ans pour les femmes.

A titre d'exemple, les injustices chroniques qui marquent l'attribution des logements sociaux ont conduit, cet été, à plusieurs révoltes et contestations de citoyens. Dans plusieurs villes du pays, ceux-ci sont descendus dans la rue pour dénoncer la manière dont les listes d'attributaires ont été établies et crier leur ras-le-bol du système clientéliste. Face à cette *hogra* (mépris), les injustices qui frappent les citoyens qui cherchent à obtenir réparation des préjudices subis face au terrorisme ou aux pouvoirs publics sont les plus criantes. Les plus graves concernent la question des victimes du terrorisme pour lesquelles il n'y a que rarement des accusés et encore moins des procès, et celle des milliers de disparus pour lesquels les familles et leurs avocats essayent, le plus souvent vainement, d'obtenir des informations, les contraignant à poser les problèmes devant les ONG nationale et internationales spécialisées (LAADH, FIDH, Amnesty,...). Certains assassinats retentissants de ces dernières années demeurent également pleins de zones d'ombre (ceux de Boudiaf, de Merbah, de Hachani, de Matoub,...) et sont loin d'être élucidés. La justice semble bien incapable de faire aboutir toutes ces "affaires". Les visites autorisées de certaines ONG en Algérie en 2000, le grand mouvement opéré cet été dans la magistrature par le Président et la nomination d'un ancien ministre de la Justice comme Premier ministre signifient-ils que les choses vont changer dans ce domaine, ou n'est-ce une fois de plus que l'arbre qui cache la forêt, celle d'un système autoritaire et rentier qui redoute autant, si ce n'est plus, la démocratie que l'islamisme politique ? Seuls les faits et les actes des prochains mois le diront. Ou bien on tentera de maintenir un statu quo et un immobilisme suicidaires, ou bien on tentera de rompre avec les pratiques du passé.

Dans ce dernier cas, pour affronter courageusement et efficacement cette crise multiforme qui ne cesse de ronger la société algérienne tout entière, que faire ?

En Algérie même, il est plus qu'urgent de rétablir une véritable paix civile fondée, comme en Afrique du Sud par exemple, sur la vérité, la justice et la réconciliation. Cela signifie qu'il faut instaurer au plus vite une paix globale et durable fondée sur l'existence et le respect des

droits humains élémentaires et non sur des accommodements de circonstances concoctés dans l'opacité et sur fond de lois d'exceptions. Cela veut dire également qu'il faut au plus vite revenir à un processus démocratique trop longtemps ignoré, dont un des premiers signes serait une ouverture sans ambiguïté du champ politique et médiatique à l'ensemble des forces et mouvements politiques convaincus qu'on ne peut régler les différends autrement que par une gestion démocratique et non violente des conflits. C'est la sécurité qui doit être soumise à la démocratie et non l'inverse. A terme, l'objectif serait ainsi de construire un Etat de droit garantissant à tous l'exercice et le respect des libertés individuelles et collectives.

Une telle démarche, qui redonnerait confiance à tous ses partenaires, devrait s'accompagner de la soumission de la logique commerciale à celle d'une coopération interne et externe la plus large possible visant à promouvoir une croissance multipolaire (c'est-à-dire fondée sur le développement de tous les secteurs productifs nationaux) et internalisée (c'est-à-dire au service du développement du marché intérieur et de la demande sociale). Cela nécessitera un rééquilibrage du poids des différentes activités productrices du pays et l'ouverture des marchés extérieurs à d'autres produits algériens que les hydrocarbures. Pour cela une relance concrète et débureaucratisée de l'investissement productif devra associer toutes les bonnes volontés internes et externes.

Dans ce qui constituerait alors la base d'un développement humain, durable et solidaire en Algérie, les relations avec l'Union européenne devraient trouver les ingrédients pour la construction d'un partenariat solide, équilibré et à long terme. Hors de cette démarche, tout accord qui se contenterait de reproduire les accords déjà conclus avec d'autres pays de la zone (comme la Tunisie, le Maroc...) serait entaché des mêmes limites, dont certaines ont déjà été soulevées par les autorités de ces deux pays. Un tel accord n'aurait que peu de chance d'aboutir, encore moins de contribuer au développement équilibré de l'espace euro-méditerranéen. Même s'il venait à être paraphé, un tel accord dit de libre-échange, serait pour l'essentiel inapplicable, et n'aurait aucun effet sérieux sur le retour à la paix, à la démocratie et au développement dans la région.

*Smaïl Goumeziane, Docteur es Sciences Economiques, est professeur à l'Université Paris IX Dauphine.*